



**Propos de Monsieur Jean-Jacques URVOAS
garde des sceaux, ministre de la justice,**

Propos liminaire pour la cérémonie de remise de décorations

**Centre pénitentiaire de Faa'a Nuutania, Polynésie française
Le lundi 20 mars 2017**

Seul le prononcé fait foi

Madame, Monsieur pris en vos grades et qualités,

J'ai plaisir à revenir au centre pénitentiaire de Nuutania.

Je dis « revenir » car je m'y étais déjà rendu alors que j'étais président de la Commission des Lois de l'Assemblée nationale il y a deux ans, presque jour pour jour.

Par ailleurs, j'énonce mon plaisir car je revois des visages et des professionnels que j'avais appréciés et pour qui j'ai une sincère estime.

Mais aussi parce que j'effectue ce déplacement en apportant de bonnes nouvelles.

En effet, comme je l'évoquais sur place il y a quelques heures, l'ouverture du centre de détention Tatutu de Papeari va permettre de désengorger cet établissement et, par voie de conséquence, d'entamer l'indispensable rénovation du site.

Cette rénovation sera réalisée en site occupé, ce qui permettra à l'ensemble des personnels de demeurer sur place.

Elle se déroulera en plusieurs phases dont le calendrier sera très prochainement fixé.

Toutefois, dès le début des travaux, la détention pour les femmes connaîtra une amélioration notable.

Et cela est nécessaire !

D'ailleurs, lors de ma première visite, j'avais lu le rapport très alarmiste du contrôleur général des lieux de privation de liberté, Jean-Marie Delarue.

Il avait des mots très durs sur l'état de la prison.

Il n'avait pas euphémisé la réalité.

Le taux de suroccupation, la dégradation de l'établissement, tout contribue à alarmer le visiteur.

Et pourtant, on ne peut être qu'estomaqué par le climat général qui règne.

Je sais que ce miracle est un miracle humain que l'on doit aux personnels et à leur encadrement.

Bien sûr, cela n'empêche pas les naturelles tensions et les incidents.

Mais l'exploit est là, devant nos yeux.

Il ne nous fait pas oublier le drame de 1978 qui a coûté la vie à votre collègue, le surveillant Pau HOATUA.

Son dévouement et les conditions de son décès restent dans les mémoires.

Avant de procéder à la remise de décoration, je voulais rappeler son souvenir.

Je veux également saluer les élus et souligner leur soutien.

Je remercie enfin l'ensemble des personnels et leurs familles.

Je sais les difficultés de votre métier.

Sachez que j'œuvre tous les jours pour qu'il soit reconnu à la hauteur de sa contribution à l'œuvre de Justice.

Contact presse – Cabinet du garde des sceaux
01 44 77 63 15 / secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

